

POUR L'HISTOIRE DU THOMISME AU CANADA¹

Le Thomisme est-il assez ancien au Canada pour qu'on puisse en faire l'histoire, et celui qui tenterait l'aventure, forcé qu'il serait sans doute de créer l'objet de sa pensée, ne se rendrait-il pas suspect de subjectivisme? J'avoue que je l'ai cru tout d'abord. Mais, pour me permettre d'accepter l'aimable invitation qu'on me faisait quand même d'en parler, une distinction s'est offerte, opportune sinon très profonde. C'est qu'à côté de l'histoire tout court, il y a la petite histoire, celle dont les horizons moins vastes et les exigences plus discrètes sont mieux en harmonie avec les modestes manifestations de notre activité intellectuelle dans le passé. De cette petite histoire, les vieux papiers qui dorment dans nos archives permettent d'écrire quelques pages; je leur ai demandé la matière des notes que je vous communique aujourd'hui.

Mais j'ai tout d'abord un devoir de justice à remplir. Dans les sentiers où je me suis engagé à l'aventure, d'autres avaient passé avant moi, et je dois reconnaître qu'ils ne m'ont pas laissé grand'chose à glaner.

Dans son livre sur *l'Enseignement au Canada sous le Régime français*, Mgr Amédée Gosselin nous donne une foule de renseignements précieux sur le premier collège des Jésuites et le Séminaire de Québec. M. Antoine Roy consacre au même sujet quelques chapitres très intéressants de son livre sur *les lettres, les sciences et les arts au Canada*. Enfin Mgr L.-A. Pâquet a déjà publié, dans ses *Mélanges canadiens*, une étude historique très fouillée sur l'enseignement de la philosophie au Canada. Un inventaire des vieux cahiers

1. Conférence donnée au Collège dominicain d'Ottawa, le 6 juin 1935, à l'occasion des Journées thomistes (25e anniversaire de la fondation du Studium d'Ottawa).

de cours conservés depuis près de trois cents ans au Séminaire de Québec donne à ces pages un singulier intérêt.

Ce sont ces trois auteurs que j'ai pillés, et je ne vous apporte guère que des dépouilles. Je dois une gratitude toute spéciale à Mgr A. Gosselin, qui a mis à ma disposition près de soixante cahiers de philosophie et de théologie, trésor de ses chères archives. Avec toute l'érudition qu'on lui connaît, il a patiemment dirigé mes recherches dans ce domaine qui n'a plus de secret pour lui.

Je suis donc entré dans ce petit monde d'autrefois que font revivre les vieux papiers de Québec, . . . et je n'en suis pas sorti. Certes il eût été plus intéressant et plus équitable d'écrire en même temps l'histoire de nos autres collèges, séminaires et universités. Mais alors, où s'arrêter? Il eût fallu un an pour réunir les documents nécessaires, et même après cela, on n'eût pas été sûr de rendre justice à tout le monde. Les limites dans le temps qu'il fallait imposer à mon travail m'obligeaient à lui en assigner également dans l'espace, et mon chauvinisme, conscient et méthodique, m'aura du moins empêché d'abuser de votre patience.

*

* *

La première institution d'enseignement secondaire à Québec fut le collège des Jésuites. Dès 1636 on y enseignait le latin, et les enfants nés au pays pouvaient y faire leurs humanités avec les fils des intendants du Roi. Le collège de Québec comptait déjà un bon nombre d'élèves, quand la fondation du Séminaire de Québec, en 1668, lui amena de nouvelles recrues. En effet, il n'y avait pas de classes au Séminaire, et les séminaristes de Mgr de Laval étaient élèves externes des Jésuites. Ce régime dura jusqu'après la conquête.

Malgré ses débuts difficiles, le collège de Québec s'organisa bientôt de façon à donner un cours tout à fait convenable, et Mgr de Laval pouvait écrire en 1664 :

A Québec, les Pères Jésuites ont un collège où les classes d'humanités sont florissantes et où les enfants vivent et sont élevés de la même manière qu'en France. (*Relation* de 1658.)

Dès 1650, il y avait des classes de philosophie au collège. A la demande de Mgr de Laval, on y ajouta, vers 1665, un

cours de théologie qui alternait avec celui de philosophie, le même professeur étant chargé de l'un et de l'autre. Le P. Lalemant parle en 1670 d'une douzaine de séminaristes, suivant au collège les cours de « théologie morale et scholastique ».

Bien que Valentin Jamerel Duval ait cru pouvoir parler, en 1717, de « l'université de Québec », il ne faut pas chercher dans ces temps héroïques un enseignement supérieur. Le recrutement des professeurs était très difficile et leur valeur forcément inégale. Ils se succédaient d'ailleurs très rapidement. C'étaient tantôt des scolastiques qui faisaient à Québec leur régence, tantôt de jeunes religieux à qui l'on confiait une classe en attendant qu'ils fussent prêts à partir pour les missions, tantôt même, et beaucoup trop souvent au goût des élèves dont l'histoire a gardé les doléances, de vieux missionnaires en retraite chez qui trente ans de courses apostoliques au milieu des Hurons n'avaient pas toujours suffisamment entretenu le souvenir des « Seconds Analytiques ». Mais s'il y eut des professeurs improvisés, il y en eut aussi d'excellents, et certains cahiers pourraient encore servir de modèle aujourd'hui.

Quel est le caractère de l'enseignement tant philosophique que théologique de cette époque ? Il reproduit généralement, comme on peut s'y attendre, celui que l'on donnait alors en France, particulièrement à La Flèche et à Paris. Québec se piquait d'ailleurs de suivre les usage de là-bas.

Pour ce qui est du collège de Québec, écrivait le P. Germain, toutes choses y sont ou se font comme dans nos collèges d'Europe.

Parlant de l'enseignement de la philosophie et de la théologie, Rochemonteix assure qu'« on suivait la méthode scolastique, et on expliquait le docteur angélique, saint Thomas ».

On était en effet très scolastique. La logique paraît avoir été particulièrement en honneur, et les soutenances avaient lieu tous les samedis. A l'argumentation solennelle de fin d'année, on conviait les dignitaires de la colonie, ou, comme dit un écrivain du temps, « toutes les puissances ». C'est ainsi que, le 12 juillet 1666, l'on put voir l'intendant Talon assister à une soutenance solennelle et prendra part à la discussion. L'un des élèves chargés d'argumenter devant ces

nobles personnages était justement Louis Jolliet ; il devait d'ailleurs renoncer bientôt à l'état clérical pour chercher dans les découvertes des lauriers qui lui firent sans doute oublier ses premiers syllogismes.

« . . . Et on expliquait le docteur angélique, saint Thomas. » Il ne faut sans doute pas prendre trop à la lettre cette affirmation de Rochemonteix. Il ne semble pas du moins qu'on fût très familiarisé avec le texte même du Docteur angélique. Parmi les livres qui nous restent de la bibliothèque du collège des Jésuites, les ouvrages de saint Thomas n'occupent pas une place plus importante que celle accordée aux autres auteurs. On les consultait sans doute, mais il ne semble pas qu'ils fussent entre les mains des élèves.

Mais c'est bien de saint Thomas que s'inspirent les cours de philosophie qui nous sont conservés dans les cahiers manuscrits de l'époque. Le plus ancien témoin que nous ayons est sans doute le cours de logique du P. Bouvart, copié en 1679 par Denis De Mesnu. Le manuel du P. Channeville, imprimé à Paris en 1669, était connu à Québec quelques années plus tard. Du P. Guénier, qui enseignait à Québec vers 1731, il nous reste un cours manuscrit sur la morale. Ces auteurs, sans être des thomistes à tout crin, sont généralement fidèles à l'enseignement traditionnel de l'École.

Les quatre gros cahiers de théologie qu'apporta avec lui au Canada, en 1743, le P. Potier, contiennent un commentaire détaillé de la *Somme théologique*. Les références à toutes les œuvres de saint Thomas y abondent ; les grands commentateurs : Salmanticenses, Bannez, Suarez, Gonet y sont fréquemment cités. Il est vrai que le P. Potier vint ici non comme professeur, mais comme missionnaire ; cependant nous pouvons d'après ses notes de cours nous faire une idée de la formation qu'avaient reçue les Pères qui enseignaient au Collège. Nous devons donc rendre hommage aux Jésuites d'avoir fait connaître saint Thomas aux premiers étudiants de la Nouvelle-France.

Cependant, les assauts que l'on faisait subir en Europe au thomisme, déjà bien mitigé, des écoles, devaient tôt ou tard avoir ici leur retentissement. Le cours du P. Labrosse, daté de 1757, trahit nettement une orientation nouvelle. Au culte de Suarez s'ajoutent de manifestes sympathies cartésiennes. L'auteur, dans une figure assez originale intercalée dans le

texte, refait à sa façon l'arbre de Porphyre, et c'est surtout Descartes qui y trouve son compte.

Mais une seconde période dans l'histoire de notre enseignement va brusquement s'ouvrir. Le collège des Jésuites ayant fermé ses portes à la suite de la conquête anglaise, les prêtres du Séminaire durent, vers 1770, se charger de maintenir les classes qui avaient existé jusque-là. Pour cette petite communauté de prêtres, qui ne comptait encore presque aucun professeur, c'était fonction bien lourde à assumer. Il semble qu'on fut alors porté, et c'était assez naturel, à simplifier le plus possible l'enseignement, en le réduisant au strict minimum indispensable à la formation des clercs. Aussi les cahiers qui nous restent de cette époque n'ont-ils généralement rien de bien original et reflètent-ils de plus en plus l'éclectisme du temps. Le cours de l'abbé Turquet, qui ne fut pas donné à Québec, mais qui fut connu ici par une copie de 1770, accuse un nouveau glissement vers les idées nouvelles. Le résumé rédigé un peu plus tard, apparemment par l'abbé D. Robert, et copié en 1790, semble avoir eu du succès chez les écoliers. On aimait sans doute la pensée qu'il exprime dans son prologue : « *Sæpius nimia prolixitas aut fastidium parit, aut vires adolescentis superat.* » Le cours que donnait en 1794 l'abbé Castanet, n'était guère développé non plus. La métaphysique contient une théodicée et une psychologie ; l'ontologie en est absente. Sur l'une des dernières pages, une note de l'élève nous apprend que, commencé le 17 décembre, le traité était terminé le 16 avril. Le manuscrit contient 106 pages, dont vingt seulement pour la psychologie. Au sujet de l'union de l'âme et du corps, l'auteur se contente d'insérer dans son texte latin une citation en français qui finit par ces mots :

Avant Descartes, on pensoit que les loix de l'union de l'ame et du corps se fesoient par une influence physique, de manière que l'ame agissait sur le corps et le corps sur l'ame. Descartes corrigea l'erreur et prit Dieu pour médiateur entre l'ame et le corps.

En théologie, les cahiers de l'époque trahissent, à un degré moindre toutefois, la même tendance à abréger. Si l'on y retrouve toutes les grandes questions de la théologie traditionnelle, les références à saint Thomas s'y font extrêmement rares et la spéculation y tient peu de place. Quand on rappelle, par exemple, la controverse entre molinistes et thomis-

tes, c'est pour conclure que la question est insoluble et que, sur tout cela, « *melius est tacere* ».

Par contre, on rédige des cahiers assez considérables sur les cas réservés, qui semblent avoir singulièrement préoccupé les moralistes du temps, et dont le jansénisme envahissant rendait sans doute le traitement particulièrement délicat.

En 1800, l'abbé Jérôme Demers commençait à enseigner la philosophie au Séminaire de Québec. Autodidacte et apparemment grand lecteur, il se fit une certaine réputation de philosophe parmi ses contemporains. C'est peut-être ce qui le décida à faire imprimer, en 1835, un ouvrage de son crû, qui a pour titre : *Institutiones Philosophiæ ad usum studiosæ juventutis*. 1835. Il y a donc tout juste cent ans que parut le premier manuel de philosophie canadien. Il y a là, je crois, un anniversaire à signaler ; mais il faut avouer tout de suite qu'il ne peut s'agir d'un centenaire thomiste. C'est avec l'abbé Demers en effet que notre enseignement philosophique s'est trouvé le plus éloigné de saint Thomas. Non que l'on trouve dans le manuel du professeur québécois les faciles plaisanteries ou les amères critiques dont la scolastique était alors l'objet dans bien des ouvrages européens, et particulièrement dans la philosophie de Lyon, qui connaissait alors ses premiers succès. Dieu merci, nous ne sommes pas allés jusque-là. Mais si l'abbé Demers n'attaque pas la scolastique, il n'a pour le Moyen-Age d'autre hommage que celui d'un respectueux silence. A peine trouve-t-on dans tout son livre une ou deux mentions d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin ; et ce sont des « *obiter dicta* ». Il s'attarde un peu à Épicure et à Pyrrhon ; après avoir payé ce tribut à l'antiquité, il ne connaît pratiquement comme philosophes que Descartes et ceux qui ont vécu après lui. C'est de Bonald qu'il cite le plus volontiers, avec Frayssinous, Barruel et Bouvier.

Quant à la doctrine philosophique, elle marque, par rapport aux cours antérieurs, un singulier appauvrissement. M. Demers ne retient guère de la philosophie que ce qui a une valeur apologétique. Il conviendrait de le ranger parmi ces esprits pratiques que le P. de Tonquédec nous montrait naguère « préoccupés exclusivement et un peu étroitement de fins morales et religieuses », et qui ne veulent connaître de saint Thomas que les « thèses utiles ». Le râteau impitoyable de son pragmatisme a soigneusement nettoyé le

parterre des feuilles mortes laissées par la scolastique, et n'a respecté que les jeunes pousses des « *philosophi recentiores* ».

Voyons plutôt. Son ouvrage, rédigé en un latin facile et farci de longues citations en français, couvre près de 400 pages. Il contient une logique, une métaphysique et une éthique. La physique devait être publiée à part, en français; je ne crois pas qu'elle ait jamais vu le jour. La cosmologie est donc absente de notre manuel.

Le logique est nettement éclectique. Dès le chapitre premier : « *De prima mentis operatione seu de cogitatione* », l'auteur expose, au sujet de l'origine des idées, les systèmes de Descartes, Locke, Condillac et de Bonald; il penche vers ce dernier, sans toutefois conclure fermement. De l'abstraction et de l'universel au sens scolastique, il n'est rien dit; où il pourrait y être fait allusion, l'influence nominaliste est manifeste. Les règles traditionnelles de la conversion des propositions et du syllogisme sont toutefois conservées; mais on sait que cette partie de la philosophie scolastique a toujours eu la vie dure. La critique est esquissée en quelques thèses : « *De claritate et distinctione idearum* », « *De evidentia* », « *De sensu intimo* », « *De testimonio hominum* » dont les titres laissent assez deviner l'inspiration.

La métaphysique à son tour est gravement mutilée. L'ontologie n'a pas été jugée digne d'avoir un traité à part : elle est exécutée en deux lignes : « *De Ontologia speciatim non disseremus, et notiones quæ in ea tractari solent exponemus prout opus erit.* »

La métaphysique spéciale, ou « traité des substances spirituelles », s'appelle aussi, comme dans les autres ouvrages de l'époque « *Pneumatologia* »; elle contient une théodicée et une psychologie.

La thèse de l'existence de Dieu et la réfutation de l'athéisme sous toutes ses formes occupe plus de cent pages. Avec l'appareil ordinaire des preuves morales, physiques et métaphysiques, on y trouve de longues digressions sur l'antiquité du monde et la chronologie biblique.

La question de la Providence est assez longuement étudiée; le reste, exposé de façon sommaire. A propos de la science divine, l'auteur note qu'on a déjà parlé d'une « *scientia media* ». « *Sed hæc scientia estne distincta a scientia simplicis intelligentiæ et a scientia visionis? Quæstio hæc sat inutilis est.* » La question du concours divin est à peine touchée en

passant. Les écoliers de 1840 n'ont pas dû se douter que les médiévaux aient pu se mettre martel en tête pour expliquer des choses si simples.

La psychologie s'avère singulièrement cartésienne. « *In corporibus sensationes non sunt...* » Quant à l'âme, « *ejus operationes non pendent a corpore nisi tanquam ab occasione* ». Le problème de l'union de l'âme et du corps est laissé de côté comme insoluble. Un chapitre spécial nous apprend toutefois que « *in belluis adest... anima essentialiter simplex et immaterialis* ».

Reste l'éthique. C'est sans doute la meilleure partie de l'ouvrage. Les notions essentielles sur la béatitude et le volontaire s'y retrouvent. Suivent de longs développements sur les divers régimes politiques, sur l'origine du pouvoir civil, avec une condamnation radicale du droit d'insurrection. Cette partie, spécialement dirigée contre Rousseau, marque un progrès sur les cours plus anciens, où la morale spéciale était à peine ébauchée.

Somme toute, l'abbé Demers put donner aux écoliers du siècle dernier un petit bagage d'idées saines et des armes contre les Encyclopédistes, dont l'influence était déjà grande dans notre pays. Mais de la scolastique et du thomisme, il les laissait tout ignorer. Il mérite toutefois notre indulgence : les auteurs dont il s'est servi ne connaissaient guère mieux que lui saint Thomas, et étaient moins excusables de l'ignorer. A cent ans de distance, il est certes intéressant de voir le chemin que nous avons parcouru depuis, et l'on ne risque pas de gâter le charme de ces journées si franchement thomistes en évoquant le souvenir d'un manuel qui le fut si peu.

Le texte de M. Demers fut en usage pendant une quinzaine d'années au moins ; en 1847, le futur cardinal Taschereau l'expliquait encore à ses élèves.

Il fut remplacé par le manuel de Mgr Bouvier. C'était un léger progrès.

Cet ouvrage était en effet plus développé et mieux ordonné que le précédent. L'ontologie reparaisait, bien timidement, au soleil, et la plupart des thèses étaient plus approfondies. Mais on retrouve les mêmes flottements dans la doctrine, et une ignorance presque égale de la scolastique. A propos du concours divin, l'auteur exhume, à titre de curiosités historiques, les deux opinions thomiste et moliniste;

mais il n'a qu'un sourire pour ces reliques d'un âge bizarre, qu'il faut laisser à leur poussière. « *Omnes scholæ per multos annos inter duo hæc systemata valde fuerunt divisæ... Ingentes compositi sunt libri qui nunc in pulvere dormiunt.* » D'ailleurs, est-ce la peine de choisir ? « *Aliunde fieri potest ut utrumque systema pariter sit falsum...* »

Mais les idées allaient changer. Déjà, à Saint-Hyacinthe, un jeune professeur, l'abbé Désaulnier, avait osé réclamer un retour intégral à saint Thomas. C'était un signe des temps. Mais à Québec, où le culte des routines vénérables garda toujours, nous dit-on, quelques autels, le retour se fit plus lentement. La fondation de l'Université Laval, en 1852, rendait bientôt plus sensible la nécessité d'un enseignement meilleur. Nos jeunes prêtres, en allant étudier dans les Universités romaines, s'initiaient de nouveau à la scolastique. L'un d'eux, l'abbé Louis-Honoré Pâquet, rapportait de Rome, en 1866, l'ouvrage de Tongiorgi, qui fut adopté au Séminaire de Québec. C'était un grand pas dans la bonne voie. On flatterait certes un peu Tongiorgi en l'appelant un thomiste, mais il est sûr que ses *Institutiones Philosophiæ* ouvraient, sur la philosophie scolastique, des horizons singulièrement plus vastes que ceux qu'on avait laissé soupçonner jusque-là à nos étudiants.

En 1874, à l'occasion du sixième centenaire de la mort de saint Thomas, les abbés Louis-Nazaire Bégin et Louis-Honoré Pâquet firent publiquement l'éloge du docteur angélique et insistèrent sur la valeur de sa doctrine. Il ne restait plus qu'un pas à faire.

En 1879 paraissait l'encyclique *Aeternis Patris*. Elle trouva évidemment à Québec des esprits bien préparés à la comprendre, car un mois à peine après la publication du document romain, le Conseil du Séminaire inscrivait au registre de ses délibérations : « Résolu de conformer l'enseignement philosophique à la dernière encyclique de Léon XIII. » La résolution prise fut tenue, et l'année suivante, à l'instigation surtout de Mgr Mathieu, le manuel de Zigliara était adopté pour les classes de philosophie. C'était cette fois, à l'école d'un dominicain, le retour pur et simple au thomisme.

Restait la Faculté de théologie. On y expliquait alors Hurter, qui n'était pas précisément un thomiste. Mais ici, le changement était plus difficile à opérer, car on n'avait pas pour la théologie un ouvrage équivalent à celui de Zigliara.

Quant à adopter la *Somme théologique* comme texte, on pouvait à peine y songer.

Mais en 1883, trois jeunes prêtres revenaient de Rome, où, à la Propagande, ils avaient pris rang parmi les premiers disciples de Satolli, et étudié pendant quatre ans le texte même de la *Somme*. C'étaient les abbés Henri Gouin, Alphonse Lemieux et Louis-Adolphe Pâquet. Ce dernier venait de soutenir devant Léon XIII sa thèse de doctorat. Forts de leurs jeunes convictions et d'une expérience déjà concluante réalisée sous les yeux du Souverain Pontife, ils eurent vite raison des dernières résistances. Car il y eut tout de même des résistances. Discrètes et respectueuses, mais tenaces, elles venaient surtout du côté de certains professeurs de science qu'un retour trop massif au Moyen-Age effrayait. Les récentes découvertes de la chimie n'avaient-elles pas définitivement condamné l'hylémorphisme, avec tout l'appareil désuet de la physique aristotélicienne ? On sentait le besoin de freiner doucement des enthousiasmes un peu jeunes.

La question méritait une étude sérieuse. L'abbé Pâquet rédigea « en faveur de l'enseignement de saint Thomas » un assez long mémoire, que signa avec lui son ami l'abbé Alphonse Lemieux, et qui fut soumis à l'archevêque, le futur cardinal Taschereau. Après une brève analyse de l'encyclique *Aeterni Patris*, l'auteur du mémoire conclut que l'enseignement donné selon Hurter ne répond pas aux désirs exprimés par le Souverain Pontife. La volonté de Léon XIII est formelle ; on ne peut se flatter d'y obéir qu'en adoptant ou la *Somme théologique*, ou un manuel qui lui soit vraiment conforme. Mais ce manuel, il n'existe pas encore, et à l'attendre, on risquerait de perdre un temps précieux. Au surplus, quel manuel suppléera jamais à l'étude directe du texte même de saint Thomas ? On va se récrier qu'on ne peut tant demander aux élèves ; qu'ils risqueront de se perdre dans les insondables futaies de la *Somme*. A cette objection, la plus redoutable sans doute, l'auteur faisait une réponse qui surprend moins aujourd'hui, mais qui était alors presque audacieuse. Qu'on me permette ici de le citer :

Persuader aux ecclésiastiques, par des manuels de Théologie superficiels, que la science qu'ils étudient est facile, c'est les illusionner grandement et leur rendre un bien mauvais service...

La *Somme théologique* de saint Thomas est un véritable creuset où l'intelligence se forme au travail, et à l'étude approfondie de la nature des choses saintes. On y est mis sans détour en face des difficultés réelles, inhérentes à la théologie, pour que, persuadé de leur existence, on s'habitue dès le commencement à les affronter... Voilà pourquoi nous prenons la liberté d'exprimer franchement notre préférence pour la *Somme théologique* de S. Thomas.

L'archevêque trancha d'un mot les dernières hésitations ; la cause était gagnée. Et c'est ainsi que dès le mois de septembre 1884, l'abbé L.-A. Pâquet, de concert avec l'abbé Lemieux, put commenter à ses élèves le texte du Docteur angélique. Il devait quelques années plus tard publier ses commentaires latins de la *Somme*, et, par tous ses autres ouvrages, faire passer le thomisme dans notre littérature.

Ici doit s'arrêter mon travail. Ayant rappelé comment nous avons été initiés au Thomisme au collège des Jésuites de Québec, puis comment nous l'avons perdu et enfin retrouvé, j'ai atteint le terme de la chronique que mes documents m'ont permis d'écrire.

Je dois laisser à d'autres le soin de dire comment, après ces périodes d'initiation, d'abandon, puis de renaissance, le plein épanouissement de la pensée thomiste est venu. Mais je puis, sans cesser de faire de l'histoire, saluer ici parmi les principaux artisans de cette œuvre, les fils de saint Dominique, que leur inébranlable fidélité à la pensée de saint Thomas avait depuis longtemps préparés à s'en faire les sûrs interprètes parmi vous. En rendant aux archives les vieux papiers qui m'ont permis d'évoquer les maîtres d'autrefois, qu'il me soit donc permis de rendre un vif hommage d'admiration et de gratitude à ceux qui nous accueillent aujourd'hui.

Maurice Roy, ptre.
